

DX CARE: PRISE EN MAIN ET PRESCRIPTION Version HPSJ

[ne pas supprimer ce texte]
Version : [ne pas supprimer ce texte]

rédigée par : E Ménage	signature :
validée par :	signature:
Approuvé par : le groupe « dossier patient »	
Domaine d'application : tous les médecins	
Objet : Prise en main rapide du logiciel Dx-Care	





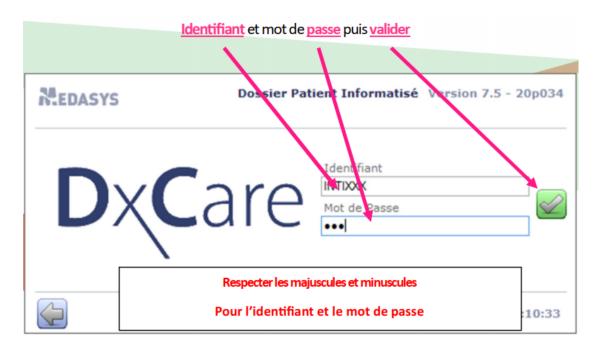
Les flèches bleues vous permettent de revenir en arrière Les puces en forme de V verts vous permettent de valider



SOMMAIRE:

- 1. Première connexion à DxCare
- 2. Consultation des dossiers de patients
- 3. Créer une observation
- 4. Prescrire des MEDICAMENTS dans DxCare
 - 4.1. Principes généraux pour les prescriptions
 - 4.2. Ecran de « prescriptions médicales »
 - 4.3. Prescription d'un médicament à schéma thérapeutique particulier.
 - 4.4. Prescription de patch à laisser en place plusieurs jours
 - 4.5. Prescription en alternance
 - 4.6. Prescription des médicaments en IV
 - 4.7. Les ALERTES automatiques de DxCare pour la prescription de médicaments
 - 4.8. Analyse pharmaceutique faite par les pharmaciens du GHPSJ
 - 4.9. Signification des icônes dans la liste des prescriptions
- 5. Prescrire de la BIOLOGIE et des SOINS
- 6. Les EXAMENS COMPLEMENTAIRES
- 7. Les demandes d'avis spécilisés
 - 7.1. Demander un avis ANESTHESISTE pour un patient hospitalisé (tel =7445)
 - 7.2. Demander l'avis de l'EQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE (tel = 7737)
 - 7.3. Demander un avis DERMATOLOGIQUE (tel = 7622)
 - 7.4. Demander une dialyse à l'AURA Paris 14
 - 7.5. DEMANDER LA POSE d'un PAC
 - 7.6. Demander l'avis de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
- 8. Les papiers de sortie = « outil bureautique »

1. PREMIERE CONNEXION A DX-CARE:

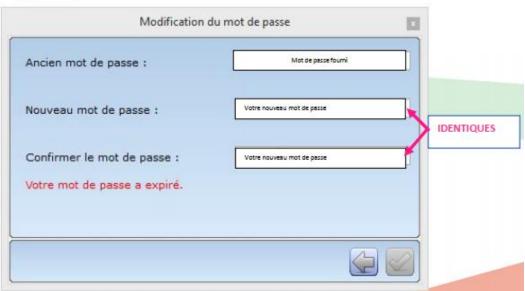


Lors de la première connexion à DxCare vous devrez :

a- Personnaliser votre mot de passe :



Vous ne pouvez pas remettre le même mot de passe que celui fourni

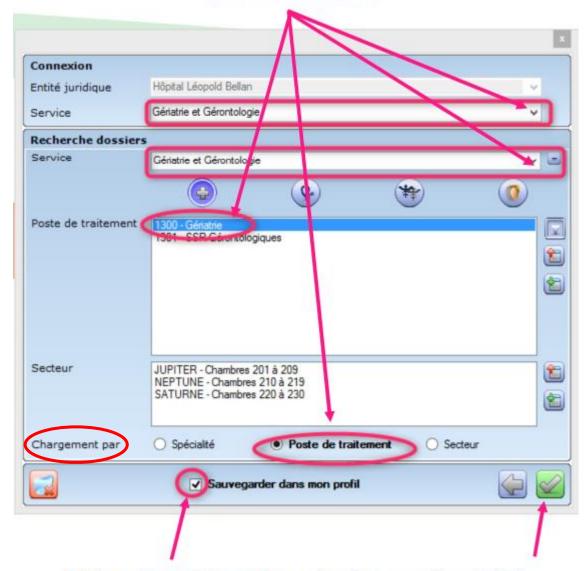


b- <u>Définir votre profil de connexion</u>:

Vous devrez sélectionner :

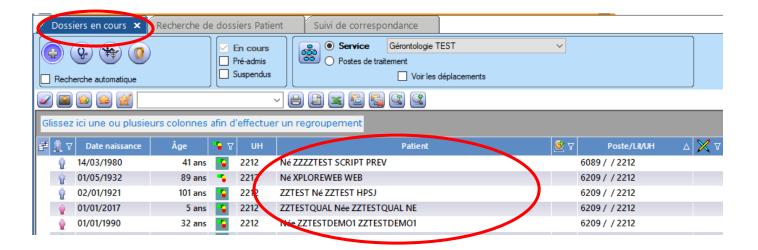
- -Votre service
- -Votre « poste de traitement »
- -Cliquer sur « poste de traitement » à la ligne « chargement par ». Puis valider.

Renseignez les informations



Vérifiez que la case est bien cochée pour mémoriser vos paramètres et valider.

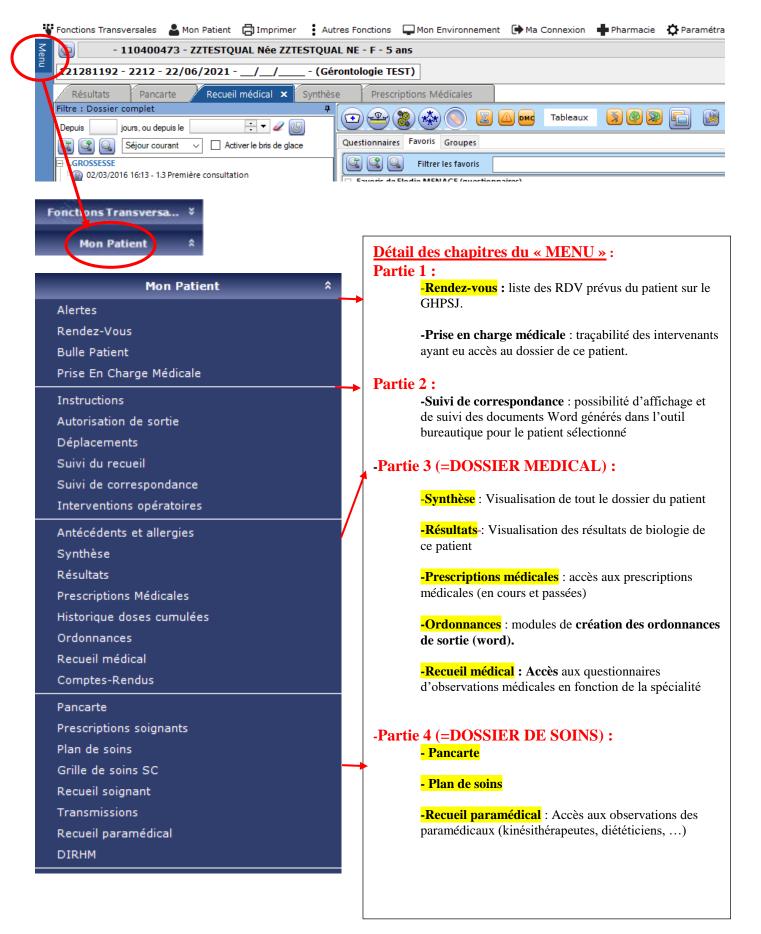
→ Une fois cette étape faite, la liste des patients présents dans votre unité apparait dans « dossier en cours ».

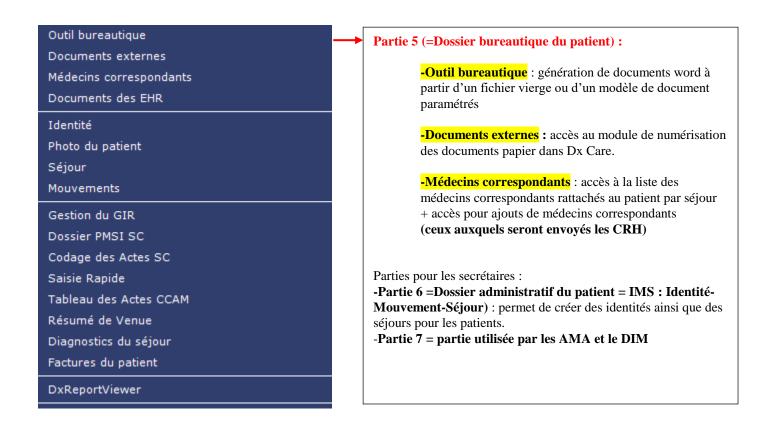


2. CONSULTATION DES DOSSIERS DE PATIENTS :

Pour consulter le dossier d'un patient, se mettre sur la ligne du patient dans la liste des « dossiers en cours » et double-cliquer pour ouvrir le dossier.

Puis en haut à Gauche, ouvrir le « MENU » puis « MON PATIENT » et sélectionner le chapitre souhaité.

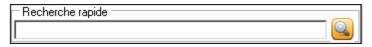




Toutes les parties ouvertes du « MENU» apparaissent aussi sous forme d'onglets en haut de l'écran :



L'outil de recherche rapide (<u>situé au bas de l'écran</u>) permet d'arriver directement sur la partie du dossier que vous souhaitez consulter :

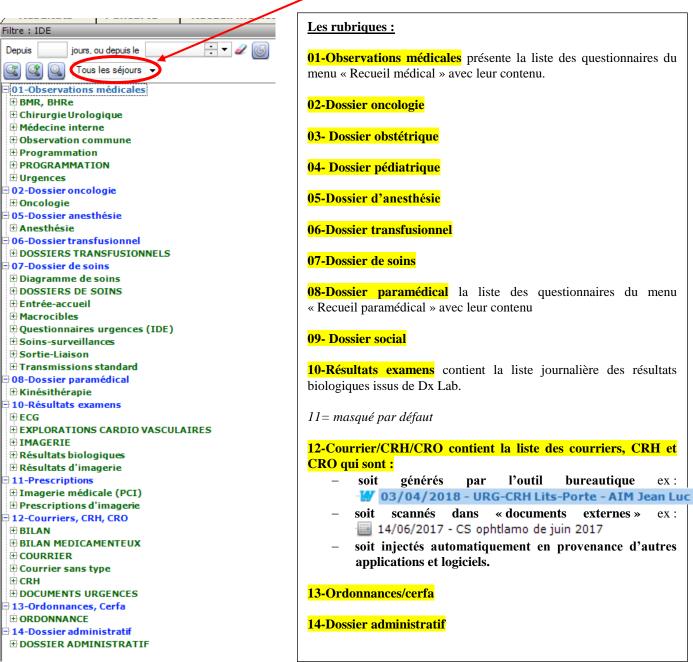


Remarque: L'onglet « SYNTHESE »:



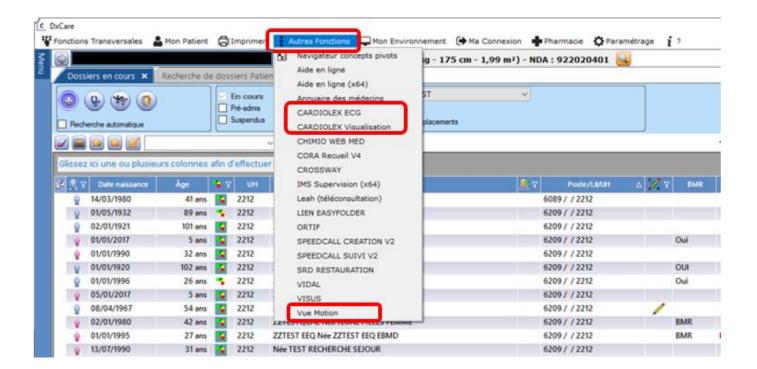
Cette partie permet une vue synthétique du dossier du patient regroupé en rubriques.

Pour une vision globale penser à sélectionner « tous les séjours » plutôt que « séjour courant ».



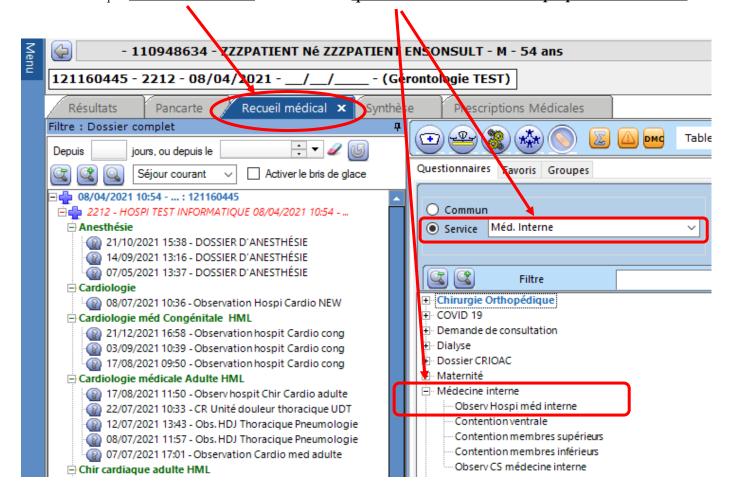
Depuis le dossier d'un patient DxCare, en cliquant sur Autres Fonctions, vous avez un accès direct

- L'imagerie du PACS = <u>Vue motion</u>
- Les ECG faits via les ordinateurs connectés = Cardiolex ECG

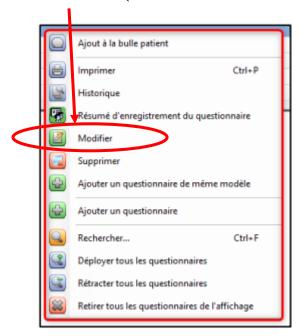


3. CREER UNE OBSERVATION:

Dans la rubrique « recueil médical » sélectionner le questionnaire d'observation propre à votre service.



Pour compléter une observation déjà créée : Faire un clic Droit sur l'observation choisie et sélectionner « modifier ». (ATTENTION : « Modifier » est juste au dessus de « Supprimer »).

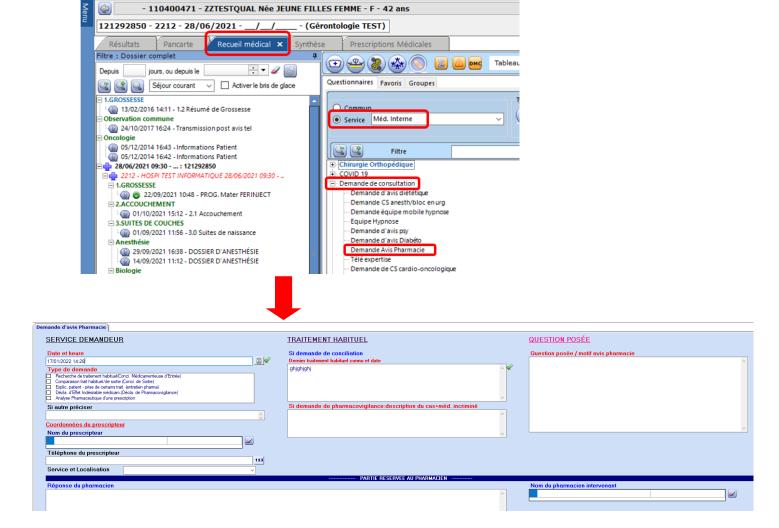


A voir avec les SENIORS de CHAQUE SERVICE à l'arrivée des nouveaux internes :

- -Le détail de chaque questionnaire d'observation
- -La façon de générer les CRH et les ORDONNANCES DE SORTIE.

4. PRESCRIRE DES MEDICAMENTS AVEC DXCARE

- 4.1. Principes généraux pour les prescriptions +++:
- Informations importantes à connaître avant de prescrire :
 - -Poids
 - -Créatininémie
 - -Traitement habituel
 - -Allergies médicamenteuses (en particulier, antibiotiques, AINS, produits de contraste qui sont fréquents)
- Attention aux ALLERGIES des patients.
- Privilégier le <u>**PER OS**</u> au maximum lorsque possible (notamment paracétamol/pantoprazole dont l'efficacité PO est la même que IV).
- Ne pas recopier la prescription du médecin traitant et s'interroger de la pertinence de chaque prescription habituelle.
 - De même, quand les patients viennent d'un autre service, pensez à revoir chaque ligne de prescription.
- En cas d'ordonnance complexe (patients dialysés, patients sous anti-rejets, poly-pathologiques, vous pouvez demander une revue de pertinence de la prescription faite en collaboration pharmacien-médecin :



CAS PARTICULIER des patients transférés de REA vers les services d'hospitalisation :

Quand un patient est transféré depuis la REANIMATION vers un autre service d'hospitalisation du GHPSJ, son CRH, généré par le logiciel spécifique à la réanimation ((CHA-CC®), est intégré automatiquement dans DxCare (dans l'onglet « CRH » visible dans « Synthèse »). Ce CRH comprend :

- Le résumé de la prise en charge en réanimation
- Les prescriptions de sortie de réanimation.

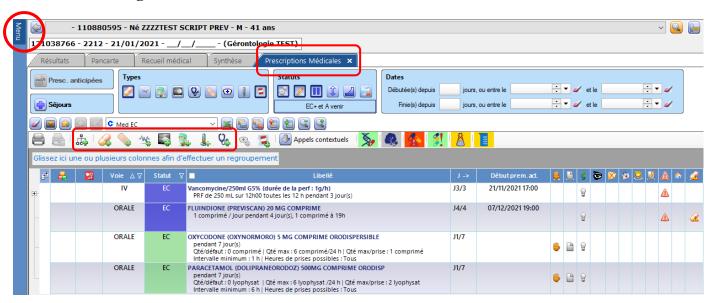
<u>Attention</u>: quand un patient est déjà passé par un service du GHPSJ (ex : le SAU) avant d'aller en réanimation et que des prescriptions avaient été faites sur DxCare lors de ce séjour, celles-ci apparaitront toujours sur DxCare quand le patient sortira de réanimation ; **or elles ne sont parfois plus valables.**

Il convient donc **d'être vigilant sur les prescriptions à faire quand un patient vient de réanimation**; le mieux étant d'annuler toutes les anciennes prescriptions qui apparaissent sur DxCare (et qui datent du séjour au GHPSJ <u>avant</u> le transfert en réanimation) et de refaire des prescriptions à jour sur DxCare <u>dès</u> <u>l'arrivée du patient en salle.</u>

4.2. Ecran de « prescriptions médicales » :

DOUBLE CLIC sur un patient de la liste « dossiers en cours ».

Puis **CLIC sur l'onglet** Prescriptions Médicales dans le « MENU ».



NB: Toute prescription saisie par un médecin est visible sur le plan de soin des IDE et à la pharmacie.

Pour prescrire : Sélectionner le type de prescription que vous voulez faire :



	Accès aux différents protocoles paramétrés par les services.
	Tous les médicaments
	Soins: - Surveillances - Pansements - Isolements prophylactiques - Pose ou ablation de VVP/sonde urinaire, etc Kinésithérapie - Régimes
<u>₩</u>	Sur le GHPSJ: - ECG - Electroencéphalogramme (EEG) - Electromyogramme (EMG) - ETT - Doppler vasculaires - Holter ECG
	Imagerie médicale (= tout ce qui se fait en radiologie par un radiologue); - Radio standards - Scanners - IRM - Echographies
<u>l</u> .	Biologie



Cela <u>ouvre un onglet</u> pour la recherche de médicaments marque)/soins/biologie/examen.

(DCI ou



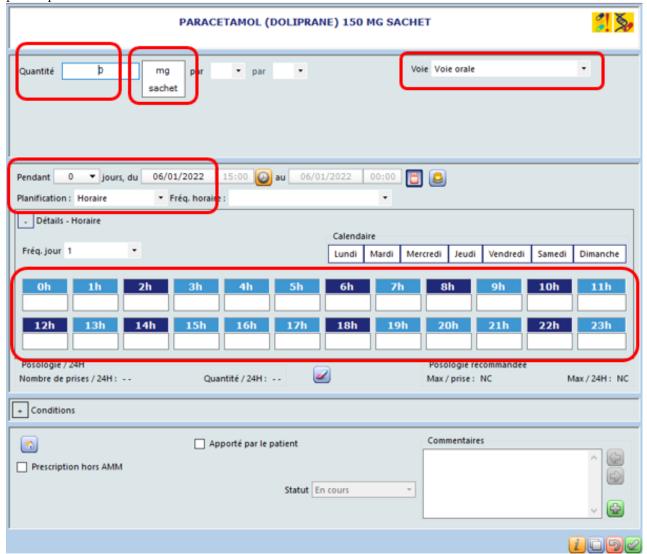
Renseigner le nom du médicament recherché et valider avec la touche entrée ou



La liste des médicaments correspondant apparait (Les médicaments apparaissent avec <u>la DCI en premier</u> (nom de spécialité entre parenthèse) :

Ty	pes	<u> </u>	SP/MV SP MV MV	Spécialité Ch. carac paracétam		DCI aut	o	CI	asse	ATC			DCI		
3	×	Ľ	PARACETAMOL (DOLIPRA	Spécialité IE) 100 MG SACHET	Δ	Type SP	G	∅	X	\	Ĭ d	DCI PARACETAMOL	Dosage 100 mg	<u>@</u>	Š
			PARACETAMOL (DOLIPRA)	IE) 100 MG SUPPO		SP						PARACETAMOL	100 mg		
			PARACETAMOL (DOLIPRA)	IE) 150 MG SACHET		SP		<i></i>				PARACETAMOL	150 mg		

Double-cliquer sur la ligne choisie, <u>un écran de prescription apparait</u> : renseigner les différents champs de la prescription :

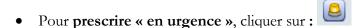


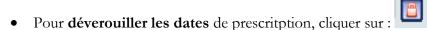
Renseigner:

- **-QUANTITE**
- -UNITE → <u>ATTENTION aux UNITES de prescriptions !!!</u>
- -VOIE d'administration
- -DUREE : sauf exception, prescrire d'emblée pour une durée de 30 jours dès l'entrée afin d'éviter que la prescription de s'arrête sans qu'on s'en rende compte.
- -HEURES d'administration

et VALIDER.

Remarques:

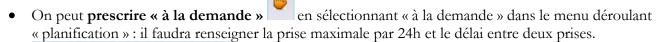




• Pour modifier une prescription en cours cliquer sur :

• L'icône , permet d'accéder directement au VIDAL®

• On peut ajouter un commentaire à la prescription en cliquant sur :





- Les lignes de prescriptions appraissent :
 - En VERT quand la durée est > 1 jour
 - En BLEU quand la presciption va s'arrêter dans les 24h
 →ATTENTION car risque de disparaitre si non renouvellée ou reconduite !!!
 - o En ORANGE quand elles ont été suspendues volontairement.
 - o En GRIS quand elles sont terminées.

ORALE	EC	PANTOPRAZOLE (EUPANTOL) 40 MG COMPRIME 1 comprimé / jour pendant 30 jour(s), 1 comprimé à 18h	J7/30
ORALE	EC	MIANSERINE (ATHYMIL) 10 MG COMPRIME 1 comprimé / jour pendant 7 jour(s), 1 comprimé à 18h	J6/7
ORALE	SUSP	VILDAGLIPTINE (GALVUS) 50 MG COMPRIME 2 comprimé / jour pendant 30 jour(s), 1 comprimé à 08h, 1 comprimé à 20h	J14/30
IV	SUSP ←	Ceftriaxone (Rocephine)/50ml NaCl 0.9% PRF de 50 mL sur 30min à 20h	J1/1

NB: Sur la liste des patients, la colonne des information sur les prescritpions de chaque patient :

- Apparition d'une nouvelle prescription

= Une ligne de prescription va finir dans les 24h : la ligne de prescription apparaitra en GRIS quand la prescription sera terminée.

🏂 V	Date naissance	Âge	→ ∇	UH	Patient	<u>\$</u> ₹	Poste/Lit/UH	Z
Ŷ	01/01/1996	26 ans	•	2212	ZZTESTQUALITE NÉ ZZLABO ENFANT		6209 / / 2212	
è	05/01/2017	5 ans	-	2212	ZZZZ123 Née ZZZZ123 TEST		6209 / / 2212	
Ŷ	08/04/1967	54 ans		2212	ZZZPATIENT NÉ ZZZPATIENT ENSONSULT		6209 / / 2212	
Ŷ	02/01/1980	42 ans		2212	ZZTESTQUAL Née JEUNE FILLES FEMME		6209 / / 2212	
Ŷ	01/01/1995	27 ans	-	2212	ZZTEST EEQ Née ZZTEST EEQ EBMD		6209 / / 2212	
Ŷ	13/07/1990	31 ans		2212	Née TEST RECHERCHE SEJOUR		6209 / / 2212	
Ŷ	01/01/2000	22 ans		2212	ZZTEST COMPARABILITESDFSDFSDFEGFGERDFGRERGER Né ZZT		6209 / CR003 / 2212	

• Pour certaines prescriptions, le poids est requis :

Pour le renseigner cliquer sur dans la pancarte et le poids apparaîtra dans l'onglet en haut à droite de l'écran patient :

 Date de naissance :
 08/04/1967

 Nom de naissance :
 ZZZPATIENT

 Taille :
 185 cm

 Poids :
 60 kg

 I.M.C :
 17,53 kg/m²

• Pour voir si un médicament a été administré, cliquer sur la croix au bout à G de la ligne de prescritpion :



• Pour les médicaments dits « hors-GHS » (c'est à dire coûteux et dont le financement est particulier et conditionné par la saisie de l'indication dans le dossier patient)= soumis à prescription d'un

SENIOR, signalés par l'icône

Si un interne le prescrit:

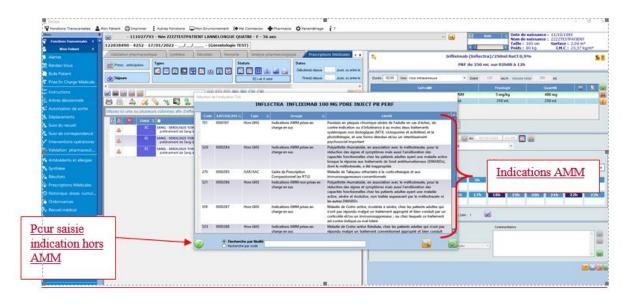
- O L'icône apparait sur la ligne du patient.
- o Et la mention « AVAL » (pour « à valider ») apparait sur la ligne de prescription :



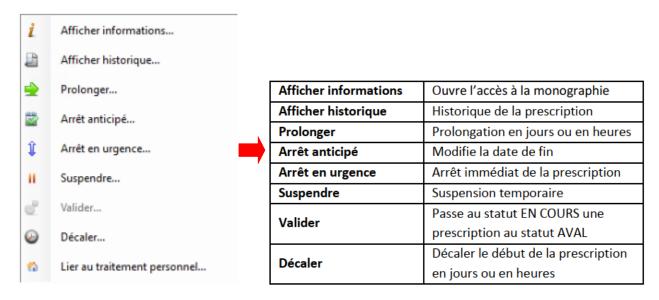
→ Un SENIOR doit alors valider la prescription pour qu'elle soit effectuable par les IDE et la pharmacie (clic droit sur la ligne et sélectionner « Valider ») (cf infra).

Pour les médicaments hors GHS, la saisie de l'indication est obligatoire.

Après validation de la prescription, sélectionner l'indication AMM correspondante ou saisir l'indication hors AMM de manière manuelle (à justifier dans le dossier patient) :



• En faisant un CLIC-DROIT sur une ligne de prescription, cela ouvre un menu qui permet de réaliser certaines actions sur cette ligne de prescription :

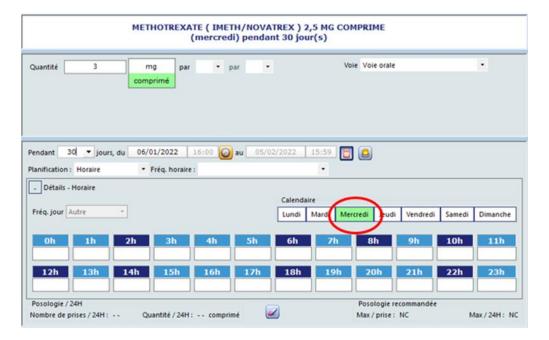


4.3. Prescription d'un médicament à schéma thérapeutique particulier.

Ex: methotrexate = $\frac{1 \text{ fois par SEMAINE}}{1 \text{ fois par SEMAINE}}$.

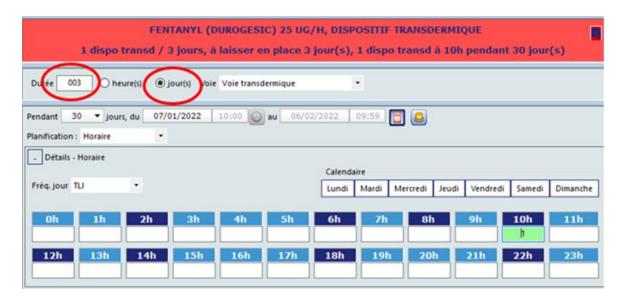
Deux possibilité de prescritpion :

- 1j/7 mais cela ouvre 7 onglets donc compliqué
- Préférer prescrire en « Jour fixé » en cliquant sur le jour désiré :



4.4. Prescription de patch à laisser en place plusieurs jours :

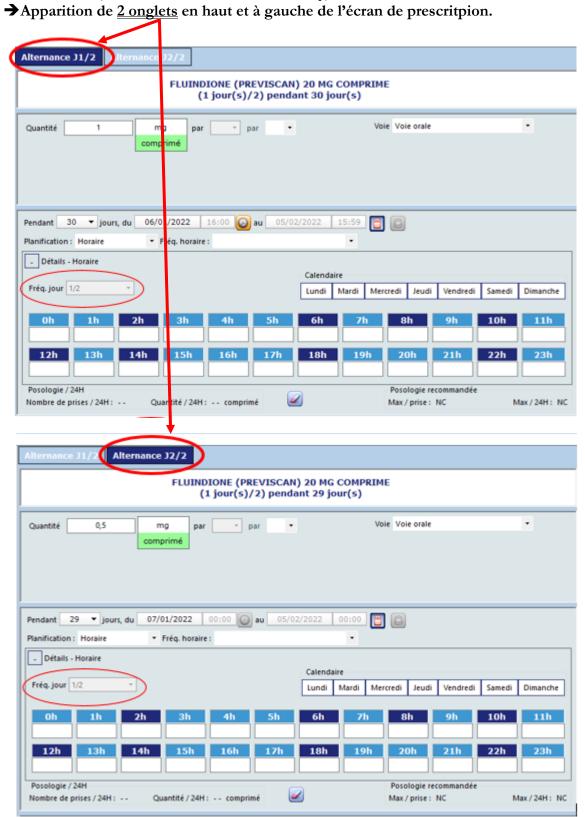
Ex : fentanyl \mathbb{R} = 1 patch toutes les 72h ou 3 jours



4.5. Prescription en alternance.

Ex: AVK

Sélectionner « 1j/2 » dans le menu déroulant « fréq.jour »



Si une modification est apportée à la posologie, il faut bien penser à modifier les DEUX onglets.

4.6. Prescription des médicaments en IV:

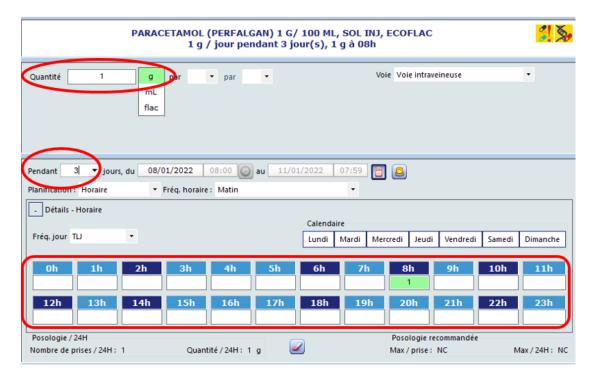


En faisant un clic-DROIT sur la ligne de perfusion, un menu apparait :

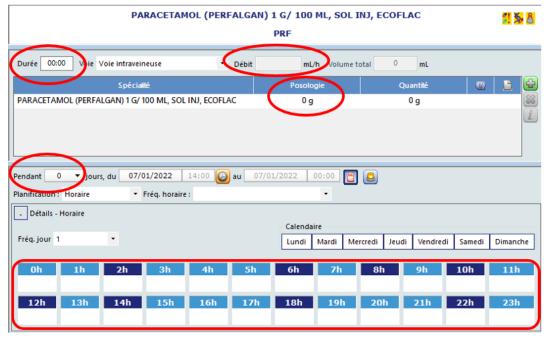


- b- <u>PRESCRIRE EN FORME SIMPLE</u> = prescription en IVD ou IVL par unité

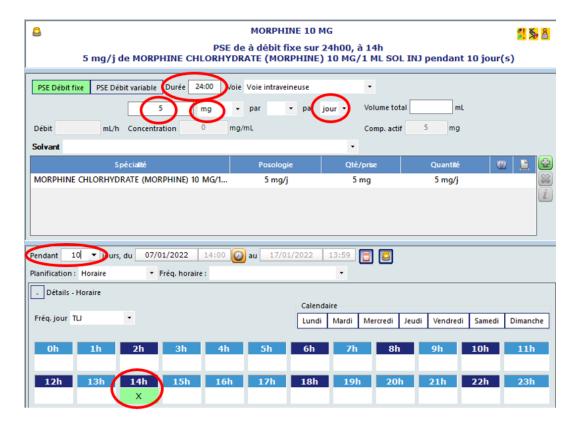
 → il faut renseigner : dosage unitaire + durée de la prescription + horaires d'administration.



- c-**PRESCRIRE EN PERFUSION** = Paramétrage en perfusion avec possibilité de régler la durée d'administration et le débit.
- → Il faut renseigner : durée d'administration et/ou débit + posologie + durée de la prescription + horaire.



- d- **PRESCRIRE EN PSE** = Paramétrage en IVSE
- → Il faut renseigner : durée d'administration + posologie + unité + durée de la prescritpion + horaire

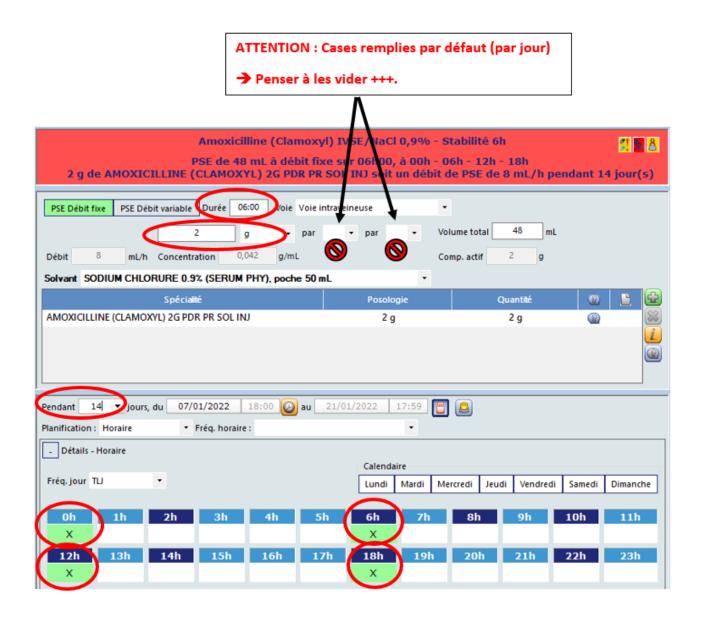


e- <u>PRESCRIE EN PCA</u> = Paramétrage d'une PCA → La PCA de morphine est généralement déjà pré-paramétré dans le protocole des urgences.

A noter:

- Le cindique un pré-paramétrage facilitant la prescription.
- Les verrous sur PAC (amiklin, gentamycine ou vacomycine) sont déjà paramétrés dans le protocole d'oncologie.
- ATTENTION aux prescriptions antibiotiques en IVSE : certains ont une stabilité limitée dans le temps.
 - → le prendre ne compte lors des prescritions d'ABT sur 24h

Ex : amoxicilline = stabilité 6h donc pour faire 8g/24h vous êtres obligés de prescrire 4 seringues de 2g/6h en IVSE (et non pas 1 seringue de 8g/24h en IVSE)



4.7. <u>Les ALERTES automatiques de DxCare pour la prescription de médicaments :</u>



Des alertes pharmacologiques automatisées (basées sur la littérature (Vidal®, etc...) apparaissent <u>en haut de</u> <u>l'écran de prescription des médicaments.</u>



Elles apparaissent aussi en haut à gauche des fenètres de prescription de chaque molécule :

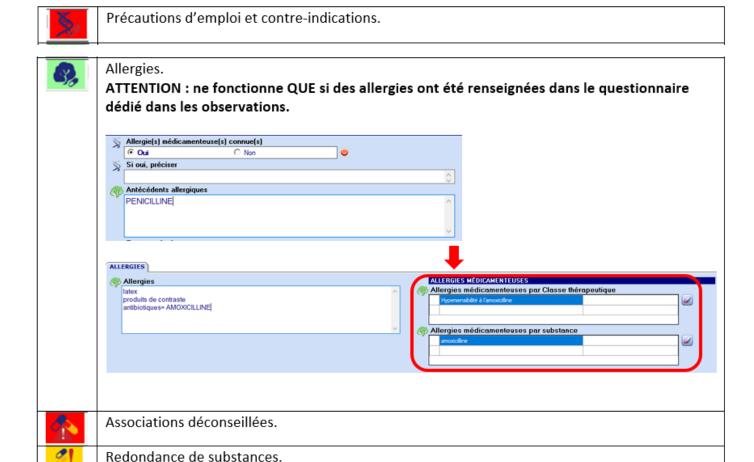


En cliquant dessus, cela ouvre un onglet « alerte pharmacologique » qui détaille l'alerte. Code couleur :

ROUGE = <u>Alerte Absolue</u>

ORANGE= <u>Alerte</u>

VERT= Pas d'alerte



Incompatibilités physico-chimiques.

= est relié avec le poids renseigné dans DxCare.

Dépassement de posologie.

4.8. <u>Analyse pharmaceutique faite par les pharmaciens du GHPSJ:</u> = sont PLUS précises et PLUS pertinentes que les alertes automatiées +++

En plus des alertes automatisées du logiciel, certaiens prescriptions sont relues par les pharmaciens du GHPSJ.

Ces derniers peuvent faire remonter un commentaire dans les prescritpion via l'icône :



En glissant la souris sur la partie « rose », le commentaire du pharmacien apparait : ces commentaires sont toujours **pertinents et à prendre en compte+++**.

		idée mmenta	ire pour le médecin : Prescrit 1 comprimé par jour au lieu de 3/jour. Jennifer,	, pharmacienne	
EC	8	0	PARACETAMOL (DOLIPRANEORODOZ) 500MG COMPRIME O_ 1 lyoph_or / jour pendant 7 jour(s), 1 lyoph_or à 18h	MED	10/05/
EC	8		PARACETAMOL (DOLIPRANE) 500 MG, GELULE pendant 22 jour(s)	MED	10/05

4.9. <u>Signification des icônes dans la liste des prescriptions :</u>

Voic ∆ 🎖	Statut ▽	■/ Libellé	1->	Début prem. act.	□ □ □	◎ ◎ ◎	E	<u> </u>	m _@
IV	EC	IMMUNOGLOBULINES POLYV (PRIVIGEN) 5 G/50 ML SOL PR PERF 1 flacon / jour, 1 flacon à 14h	11/1	17/01/2022 14:00	9		A		a
IV	EC	SODIUM CHLORURE 0.9% (SERUM PHY), poche 500 mL 500 mL / jour pendant 5 jour(s), 500 mL à 14h	J1/5	17/01/2022 14:00	A		8		

<u></u>	Prescrit à la demande
	Présence d'un commentaire
\$	Validation pharmaceutique
©	Avis du pharmacien
×	Médicament hors livret (=non disponible sur l'hôpital)
(3)	Médicament apporté par le patient (= donc on peut lui donner en le prenant dans ses affaires)
	Prescrit en Urgence
A	Prescription bientôt finie (=et la colonne « statut » apparait en bleu prescription à reconduire si besoin sinon va disparaitre de la liste quand elle sera finie.
<u> </u>	Produit à risque.
<u></u>	Médicament hors-GHS (=prise en charge financière particulière) =soumis à validation d'un SENIOR
	Si prescrit par un interne : apparaitra comme « à valider ».

5. Prescrire de la BIOLOGIE et des SOINS:





Vous pouvez rechercher chaque examen un à un mais pour simplifier la vie, <u>chaque service a pré-paramétré des protocoles accessibles</u> via l'icône :



Ex du « bilan d'anémie » dans les protocoles de la gastro-entérologie :

- -Sélectionner le bilan voulu en cochant chaque ligne voulue
- -Choisir la date à laquelle le bilan doit être fait.



-Et valider (en bas à Droite de l'écran) :



6. Prescrire des examens complémentaires :

Tous les examens complémentaires sont demandés via DxCare (sauf les endoscopies digestives).

- Radiographie, échographie, scanner, IRM
- ► EEG, EMG, EFR, fibroscopie bronchiques, ETT, dopplers vasculaire, holter ECG.
- → ECG: mais sont faits par les IDE/externes/internes en salle

Un questionnaire est à remplir et à valider.

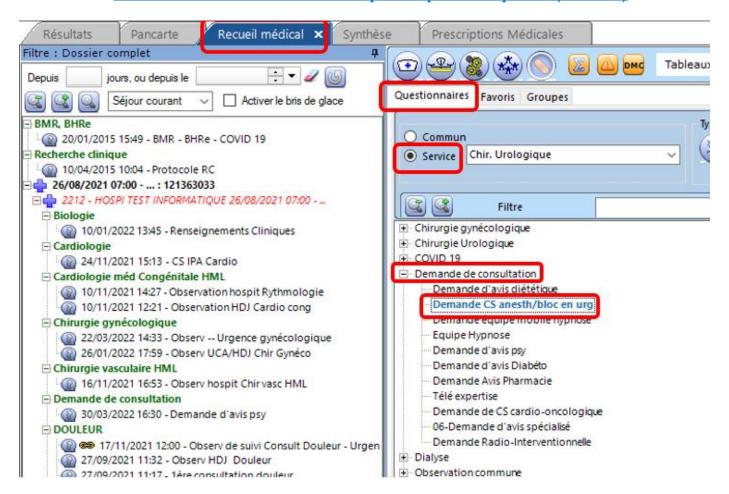
Les RDV apparaissent dans l'onglet « rendez-vous ».

7. LES DEMANDES D'AVIS SPECIALISES

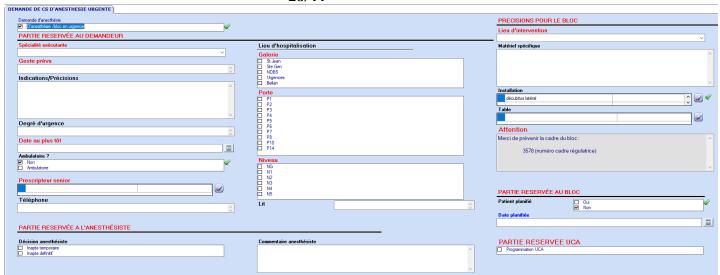
Les demandes d'avis se font par téléphone (cf application « Allo-St Jo ») sauf pour certaines spécialités pour lesquelles les demandes se font sur DxCare.

- ANESTHESIE
- PSYCHIATRE
- DERMATOLOGIE
- DIALYSE à L'AURA Paris 14
- POSE de PAC
- UNITE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

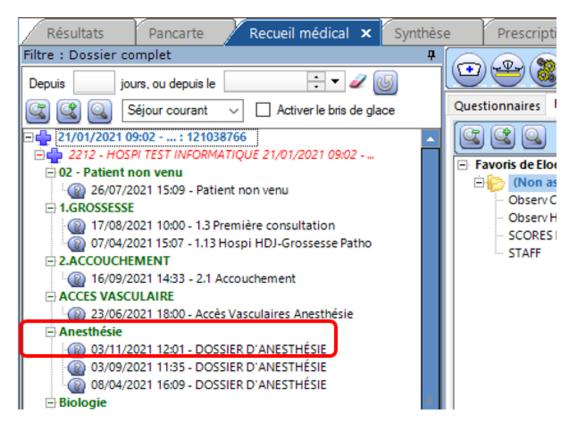
7.1. <u>Demander un avis ANESTHESISTE pour un patient hospitalisé (tel =7445)</u>



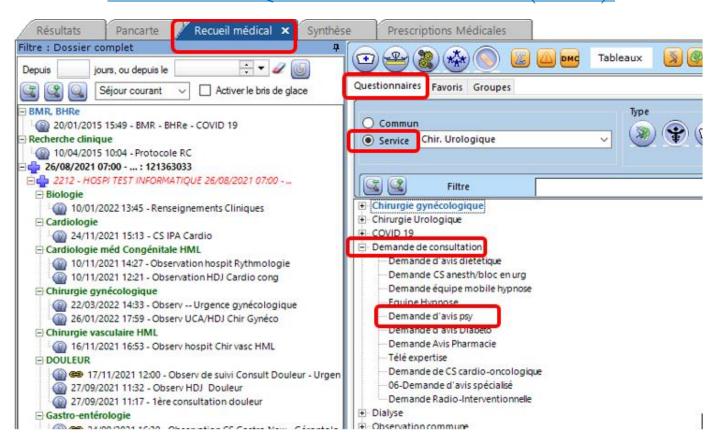
Cela ouvre un QUESTIONNAIRE à remplir et à valider (tous les items en ROUGE doivent être renseignés) :



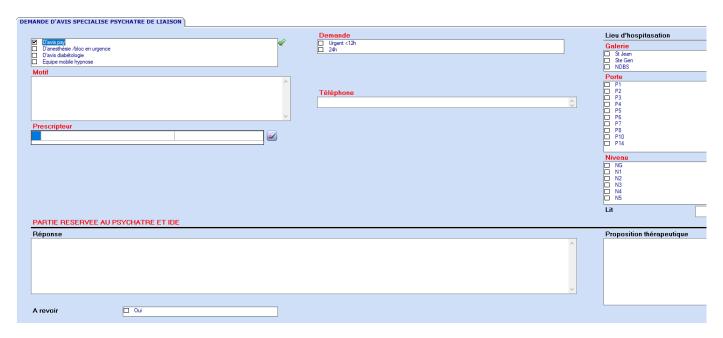
Quand l'anesthésiste a vu le patient, il crée un DOSSIER D'ANESTHESIE qui apparait dans le dossier du patient et dans Lequel figurent les recommandations préopératoires :



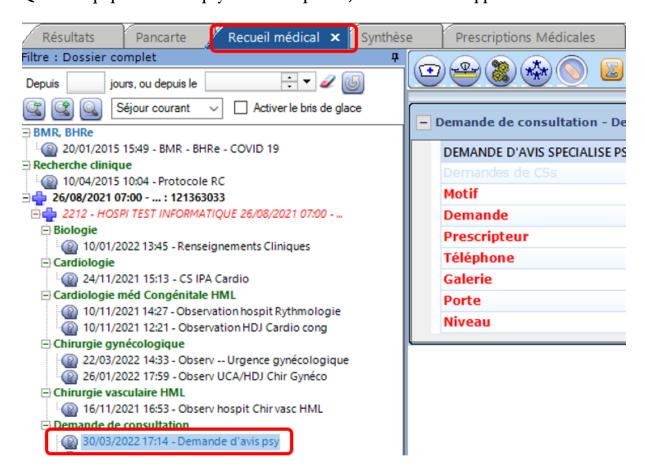
7.2. Demander l'avis de l'EQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE (tel = 7737) :



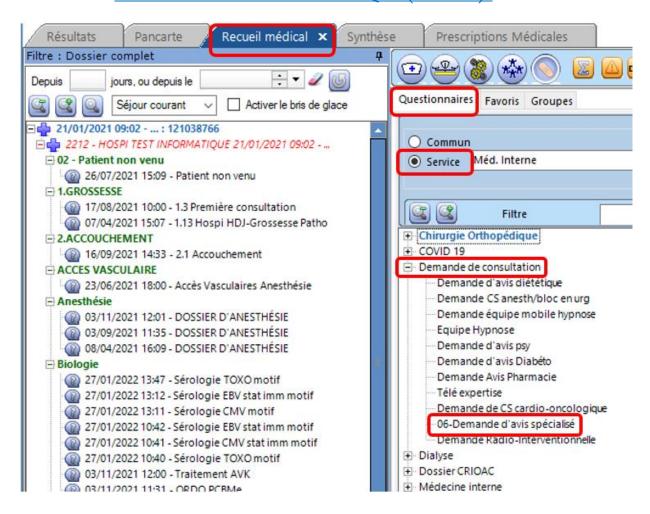
Cela ouvre un QUESTIONNAIRE à remplir et à valider (tous les items en ROUGE doivent être renseignés) :



Quand l'équipe mobile de psychiatrie est passée, son observation apparait à la suite de la demande :



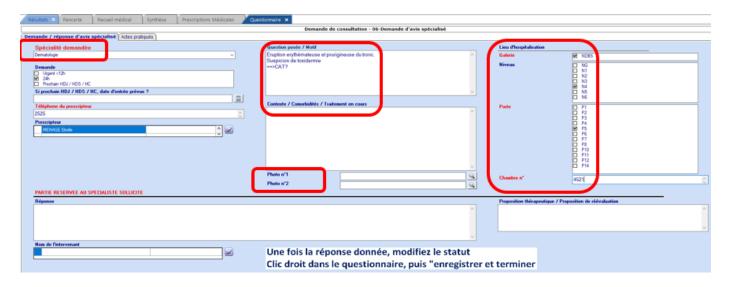
7.3. <u>Demander un avis DERMATOLOGIQUE (tel = 7622)</u>:



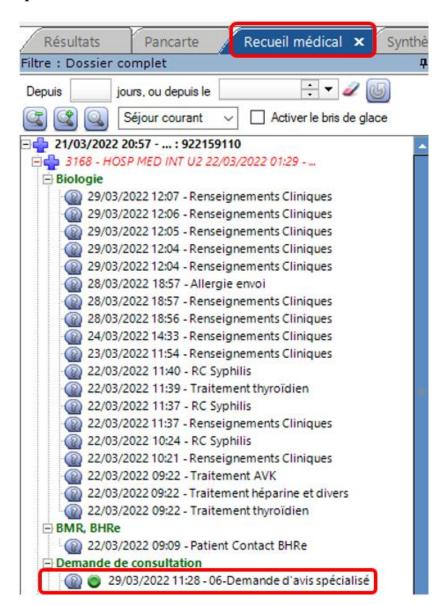
Cela ouvre un QUESTIONNAIRE à remplir et à valider (tous les items en ROUGE doivent être renseignés) :

Renseigner:

- La spécialité = DERMATOLOGIE
- La question posée
- Le contexte
- La localisation du patient



Quand le dermatologue est passé, son commentaire apparaît dans la demande « 06-demande d'avis spécialisé ».



7.4. Demander une dialyse à l'AURA Paris 14 :

La présence de l'AURA Paris 14 sur le GHPSJ fait qu'un certain nombre de patients hospitalisés sur l'hôpital Saint Joseph sont amenés à être dialysés à l'AURA-Paris 14.

Tout d'abord, RAPPEL DES REGLES pour les demandes de dialyse à l'AURA Paris 14:

• Les patients habituellement dialysés ailleurs qu'à l'AURA Paris 14 doivent <u>en priorité être envoyés</u>, <u>leurs jours de dialyse</u>, à <u>leur centre d'hémodialyse habituel</u>.

En effet, l'AURA Paris 14 ne dispose que d'un nombre limité de box de dialyse pour les patients non suivis sur leur site.

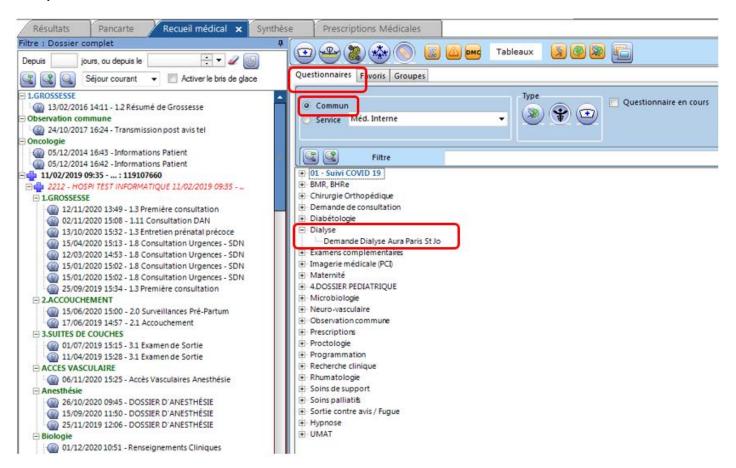
Des exceptions peuvent être négociées <u>au cas par cas</u> avec les médecins de l'AURA paris 14 pour certains patients dialysés très loin (ex: hors Ile de France) et en <u>anticipant le plus possible</u> (ex: patients programmés).

• Tous les patients non connus de l'AURA (donc les patients dialysés habituellement ailleurs) doivent avoir des dépistages BHRe faits sur le site du GHPSJ datés de moins d'un mois.

→ Procédure en train d'être mise à jour entre les CLIN de l'AURA Paris 14 et du GHPSJ.

La demande nouvelle version 2020 = à faire avant chaque séance de dialyse :

La demande se trouve dans DxCare dans l'onglet « questionnaire » + « commun » dans la sous-catégorie « dialyse ».



Tous les éléments en rouges sur la demande sont OBLIGATOIRES :

- DECT du médecin + IDE/poste de soins + cadre.
- Motif d'hospitalisation = importé de l'observation en cours.
- Evolution cliniques en hospitalisation depuis la dernière dialyse =petit résumé pour le néphrologue.
- Date de sortie = précise date ou « non connue »
 - → Cela permet à l'AURA d'organiser son planning.
- Type isolement = **BHRe**+++ / **clostridium** / **COVID** / BMR
 - → Pour que le patient soit pris en charge dans un box isolé à l'AURA.
- Traitement à prévoir en dialyse
 - → Afin d'assurer la continuité des soins.
- Bilan à faire en dialyse.



→ Le questionnaire génère une demande en format « word » :



Le jour de chaque dialyse (donc 3 fois par semaine) :

- 1-Cette demande « médicale » est à imprimer et à enregistrer dans DxCare.
- 2- Les IDE du service doivent imprimer une copie du plan de soins des dernières 24h.
- 3- Ces <u>2 documents doivent être confiés au brancardier</u> lorsqu'il vient chercher le patient pour l'emmener en dialyse.
- 4- Le brancardier doit confier ces 2 documents aux IDE qui accueillent le patient en dialyse à l'AURA.

Lorsque le patient revient de chaque séance de dialyse (donc 3 fois par semaine), il revient avec une feuille de transmission « papier » de l'AURA Paris 14 sur laquelle figure la traçabilité de la séance de dialyse.

→ Ce document doit être scanné par les assistantes médicales dans la partie « documents externes » du dossier DxCare du patient.

7.5. <u>DEMANDER LA POSE d'un PAC :</u>

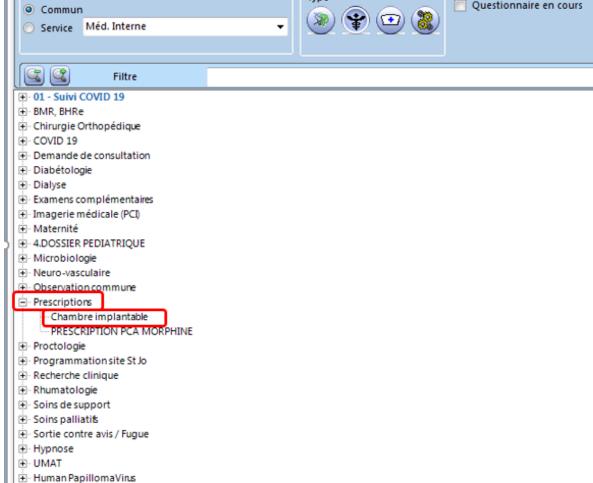
L'indication de pose de chambre implantable est posée au cours de la consultation d'oncologie ou onco pneumologie. Elle peut se faire aussi dans les différents services médico chirurgicaux.

La prescription est réalisée sur Dxcare dans l'onglet « prescriptions chambre implantable ».

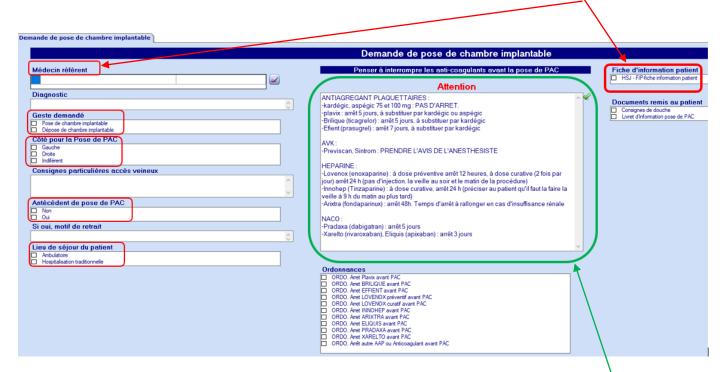
Questionnaires Favoris Groupes

Type

Questionnaire en cours



Ceci ouvre un questionnaire à remplir de façon exhaustive (c'est-à-dire toutes les cases entourées en rouge) :

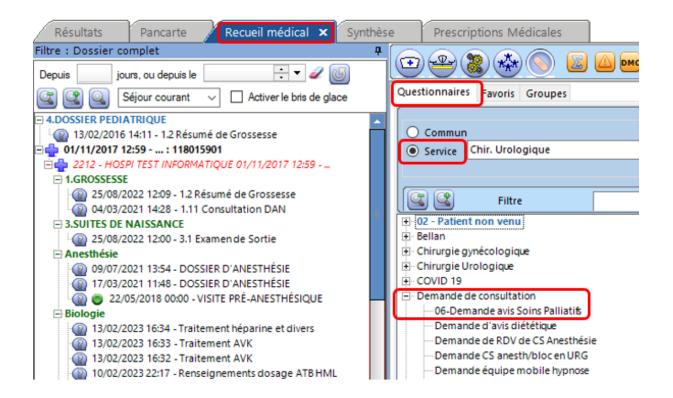


Comme le geste n'a pas besoin de consultation d'anesthésie en amont mais nécessite parfois un arrêt des anticoagulants/antiagrégants, un pense bête a été ajouté à la demande pour vous aider (cadre vert).

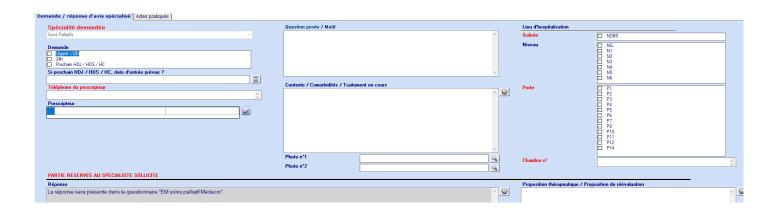
Une fois la demande renseignée sur DxCare, il faut appeler que le secrétariat du service demandeur contacte le secrétariat d'oncologie (situé Porte 16 Niveau G) au <u>3078</u> ou par mail <u>cs-oncologie@ghpsj.fr</u> pour qu'il programme le geste sur OPERA (le logiciel du bloc opératoire).

Le bloc pour pose de PAC est situé Porte 14 niveau G.

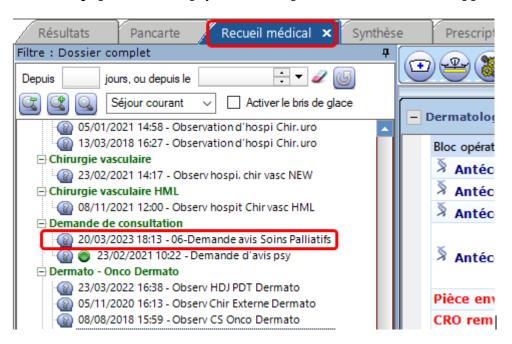
7.6. Demander l'avis de l'équipe mobile de soins palliatifs



Cela ouvre un QUESTIONNAIRE à remplir et à valider (tous les items en ROUGE doivent être renseignés) :



Quand l'équipe mobile de psychiatrie est passée, son observation apparait à la suite de la demande :



8. <u>LES PAPIERS DE SORTIE = « OUTIL BUREAUTIQUE » :</u>

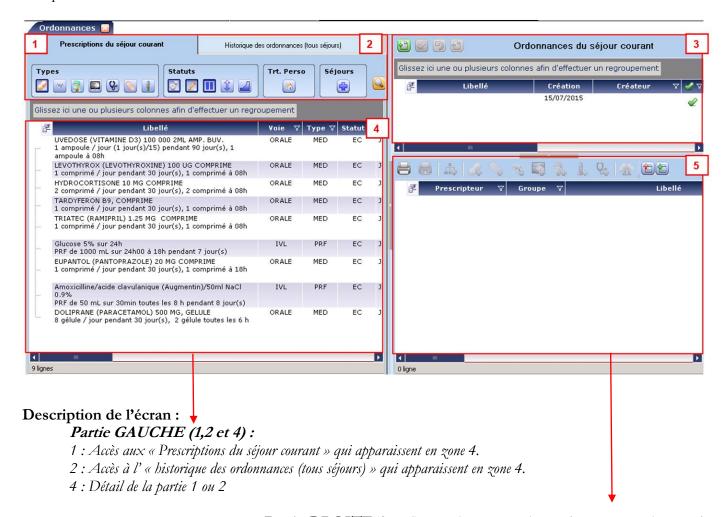
8.1. ORDONNANCES DE SORTIE:

→ Cas 1: en passant par l'onglet « ORDONNANCES »:



=surtout pour les médicaments.

= permet de **RECUPERER LES TRAITEMENTS PRESCRITS DANS DXCARE** au cours de l'hospitalisation.

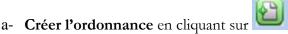


Partie DROITE(3 et 5) = ordonnance de sortie en cours de création.

3 : Permet de créer l'ordonnance et de la valider/dévalider.

5 : Détail de l'ordonnance en cours de création

Comment créer une ORDONNANCE DE SORTIE:



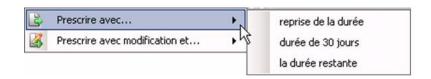
- b- Aller dans la partie 4 pour sélectionner la ou les lignes de prescription que vous souhaitez transférer dans la nouvelle ordonnance.
- c- En faisant un « clic droit » vous avez plusieurs options :

Prescrire sans modification de posologie



Prescrire avec modification de posologie Dans ce cas la prescription s'ouvre.





Vous pouvez modifier la durée du traitement au moment du transfert. Trois possibilités :

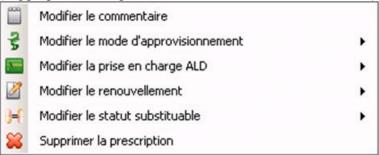
- Reprise de la durée prescrite
- Durée de 30 jours
- Appliquer la durée restante par rapport à la prescription initiale

Les traitements transférés dans la nouvelle ordonnance apparaissent dans la partie 5.

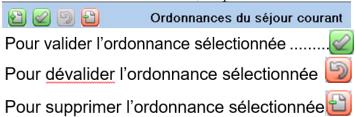
Vous pouvez aussi ajouter d'autres traitement en utilisant la barre de prescription.



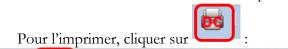
Une fois les prescriptions réalisées, vous pouvez accéder à différentes fonctions via le clic droit (s'applique à un ou plusieurs médicaments, selon la sélection) :



d- Une fois l'ordonnance terminée, cliquer sur



e- Une fois l'ordonnance validée vous ne piouvez plus la modifier.

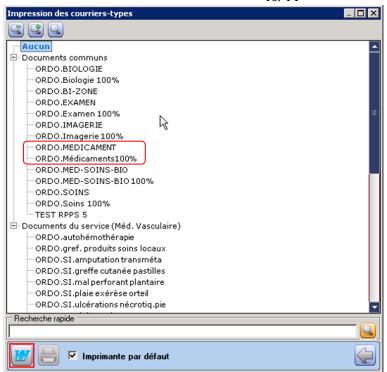




Ceci permet d'ouvrir l'ordonnance en format « word », qui peut être encore corrigée à la main.

Sélectionner la trame que vous souhaitez et cliquer sur

- ORDO.MEDICAMENT
- ORDO.médicaments100% (= ordonnance bizone)



Il faudra alors:

- L'imprimer pour la donner au patient.

\mathbf{ET}

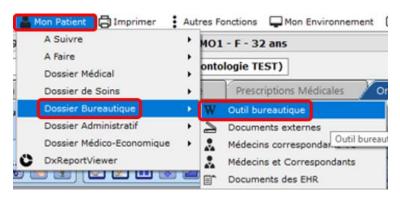
- L'enregistrer +++ dans le dossier informatisé du patient. (cf infra dans la partie CRH)

→ Cas 2 : En passant par l' « Outil bureautique ».

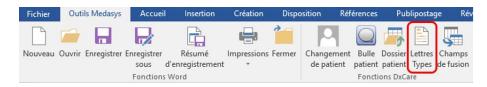
= permet d'UTILISER LES ORDONNANCES PRE-PARAMETREES de votre service (médicaments, bio, imageries, etc...).



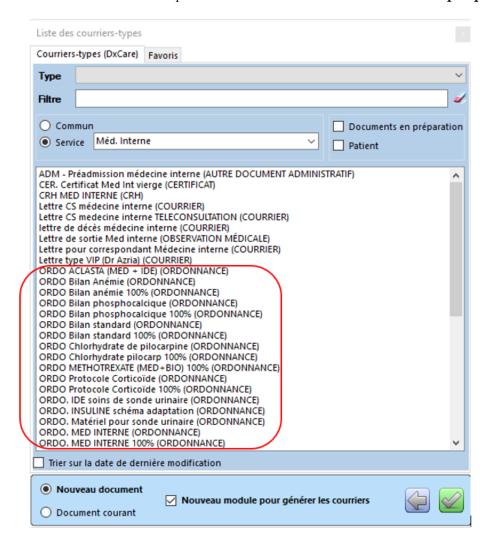
Ou



- =Ceci ouvre « Word ».
 - b- Dans « Word », cliquer sur « lettres types »:



Ceci ouvre une fenêtre si permet d'accéder aux différents documents pré-paramétrés de votre service :



- c- Sélectionner l'ordonnance pré-paramétrée choisie.
- d- La modifier si besoin.
- e- L'imprimer.
- f- L'enregistrer dans le dossier du patient.

NB: Dans certaines observations médicales, les ordonnances les plus utilisées sont accessibles en « ouverture rapide » depuis l'observation.

ATTENTION: Toutes les ORDONNANCES doivent être enregistrées dans le DOSSIER informatisé du PATIENT (= traçabilité+++) - (cf infra dans la partie CRH).

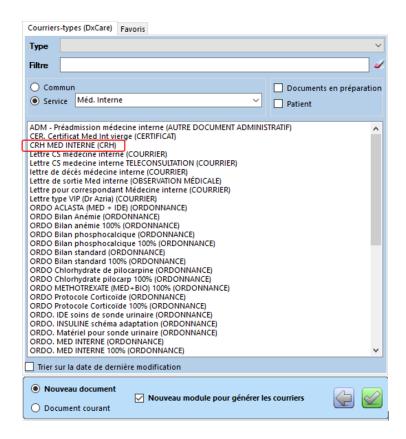
<u>Les CRH = « outil bureautique ».</u> 8.2.





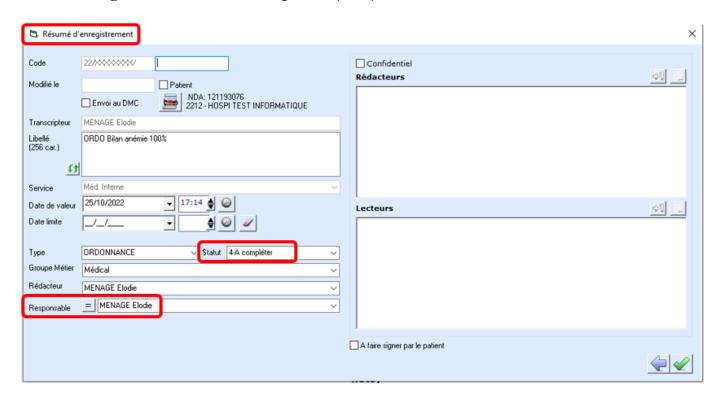
=Ceci ouvre une fenêtre si permet d'accéder aux différents documents pré-paramétrés de votre service.

c- Sélectionner le modèle de CRH voulu.



NB: Certains services ont plusieurs modèles de CRH car ils ont plusieurs modèles d'observation. ATTENTION: UNE observation est reliée à UN type de CRH.

- →Attention à ne pas mélanger +++.
- d- La modifier si besoin.
- e- L'imprimer.
- f- L'enregistrer dans le dossier du patient (+++)



43/44

Au moment d'enregistrer une **ORDONNANCE ou un CRH** dans « Word », une **fenêtre « Résumé d'enregistrement » s'ouvre.**

Penser:

- Sélectionner un senior référent dans la case « responsable ».
- Modifier le statut « à compléter » par « Envoyé » (après accord de votre senior).

ATTENTION:

Certains services autorisent les internes à valider les CRH mais d'autres NON, donc appliquer les règles propres à votre service.

-FIN-